

**AVIS DE SÉCURITÉ**  
**DISTRIBUTION**  
**2003-04**  
**ENTRETIEN DES PERCHES ISOLANTES**

*S.V.P. diffuser à tout le personnel du réseau aérien de Distribution*

**Contexte:**

Un incident est survenu au territoire Richelieu. Un monteur a eu un choc électrostatique avec une perche à crochet de sécurité. Les perches avaient toutes été entretenues et vérifiées quelques jours plus tôt.

**Constatations:**

Nous avons découvert que ces perches ont été nettoyées avec un produit non normalisé, soit le **Super Clean** de Castrol. Ce produit est utilisé pour dégraisser les mâts de nacelle, par contre après nettoyage les mâts sont rincés à pression. **Il est important de respecter les encadrements en vigueur**, la norme B.43.2-01 indique clairement le produit normalisé pour le nettoyage des perches soit le **Solterp 25**.

**Population concernée:**

Monteurs, jointeurs, dépanneurs, gestionnaires.

Dans chaque site, on doit vérifier de quelle façon les perches ont été entretenues lors du dernier entretien:

- Il est interdit d'utiliser une perche isolante qui a été entretenue avec le produit **Super Clean**.
- À court terme, s'il y a des pannes et qu'il n'y a pas d'autres perches que celles nettoyées avec le Super Clean, on devra nettoyer les perches avec le Solterp 25 puis les frotter avec le chiffon silicone avant de les utiliser.

**Mesures entreprises**

Tous les sites qui ont des perches entretenues avec le produit Super Clean doivent immédiatement reprendre le cycle d'entretien et nettoyer les perches à nouveau avec les produits normalisés (**Solterp 25**).

**Ressource support à contacter:** Pierre Lachapelle HQ (816-7305)  
Bell (514) 385-8888 poste 7305

Préparé par: Gaétan Daigneault  
Chef Réseau aérien  
Expertise & Support technique  
Vice-présidence – Réseau

Gérard Cyr  
Chef Sécurité et prévention  
Expertise & Support technique  
Vice-présidence – Réseau

Émis le 17-03-2003

## PRODUIT NON AUTORISÉ



## PRODUIT AUTORISÉ

